

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 94 (1943)
Heft: 12

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

H. Burger : **Annales de l'Institut fédéral de recherches forestières**. Tome XXII, fascicule 2. Librairie Beer & C^{ie}, Zurich. 1942.

Le dernier cahier des *Annales* contient deux publications du plus haut intérêt, tout en se rapportant à deux domaines diamétralement opposés de la production forestière : la qualité et la quantité. La première, en effet, d'essence très technique, traite des propriétés physiques du bois abattu et donne le résultat des essais de résistance entrepris, dès 1936, par le « Laboratoire fédéral d'essais des matériaux ». La seconde, résumé de recherches faites entièrement en forêt, fait suite à d'autres publications semblables sur les rapports devant exister entre l'accroissement et la masse foliée, dans le cadre restreint, cette fois-ci, de la futaie jardinée. A un moment où l'un des buts de la sylviculture suisse est d'obtenir une quantité maximum de bois de la meilleure qualité possible, ces deux travaux, en se complétant, répondent à un besoin certain.

I. Bois de construction et bois d'œuvre indigènes. (Schweizerische Bau- und Werkhölzer.)

Sous ce titre, M. le D^r *E. Staudacher*, du Laboratoire fédéral d'essais des matériaux, nous présente une publication capitale, comblant une grave lacune de nos connaissances. En effet, alors que le fer et le béton étaient exactement connus depuis longtemps, les propriétés essentielles du bois d'œuvre n'avaient jamais encore été déterminées systématiquement. Or cela est d'une importance extrême en pratique, puisque c'est de la connaissance exacte des propriétés d'un bois que découlent automatiquement les profils les plus économiques à utiliser dans la construction, ce qui permet de réduire notablement la marge de sécurité nécessaire jusqu'ici, et diminue encore le prix de revient de tous les travaux en bois. Cela facilitera, en outre, la définition exacte des critères fixant la qualité d'une bille et donnera, d'autre part, des bases solides à une classification des produits forestiers, classification fondée justement sur ces *critères de qualité*.

Les recherches de M. Staudacher ont porté sur les essences suivantes : épicea, sapin, mélèze, hêtre, chêne.

Il s'agit, comme on le voit, des seules essences qui entrent en ligne de compte, chez nous, dans la construction en bois. Notons, en outre, que ces mesures ont toutes eu pour objet du bois de premier choix, exempt de tous défauts; l'examen de l'influence des tares et des anomalies est remis à plus tard, tant il est vrai qu'il faut connaître en premier lieu les réactions de la matière saine avant de chercher celles de produits défectueux. Mentionnons enfin que le matériel d'expérience — 36 troncs — provenait de toutes les régions de la Suisse, et que, pour chaque plante, tous les facteurs locaux ont été soigneusement examinés.

Avant de passer au résultat proprement dit de ses recherches, M. Staudacher expose dans son travail, et cela de façon extrêmement minutieuse, de quelle manière ces essais ont été conduits. Il pousse même la précision — ce dont ceux qui seront appelés à s'occuper de ces questions lui seront infiniment reconnaissants — jusqu'à établir des définitions exactes de tout ce qui, de près ou de loin, a été touché par ces recherches. Ces très nombreuses définitions (souvent accompagnées de dessins ou de photographies) sont du plus haut intérêt, pour le praticien autant que pour le spécialiste.

Il est malheureusement impossible de résumer en quelques lignes les

principaux résultats auxquels M. Staudacher est arrivé. Mentionnons seulement une conclusion générale, énoncée par l'auteur à la fin de son étude :

De deux bois sains et sans défauts, dont le degré d'humidité relative est le même, le plus lourd sera, au point de vue mécanique, le plus résistant. Par contre, ce sera justement ce bois le plus lourd qui aura le plus fort quotient de retrait volumétrique.

A chacun donc de choisir selon ses besoins !

* * *

II. Bois, masse foliée et accroissement. (Holz, Blattmenge und Zuwachs.)

C'est la sixième fois que M. le directeur *Burger* entretient les lecteurs des Annales sur ce sujet des plus importants : les relations pouvant exister entre la structure des cimes, la masse foliée, l'accroissement et les qualités du bois. Mais, alors que les autres communications traitaient de différentes essences dans des peuplements réguliers, M. Burger examine cette fois-ci ces relations dans le cadre d'une forêt jardinée de fertilité moyenne : le Toppwald. C'est une forêt domaniale bernoise, sise près de Konolfingen dans l'Emmental, et dont MM. Badoux et Flury ont déjà étudié les conditions d'accroissement.

Comme on le sait, l'idéal de la forêt jardinée pure est l'occupation aussi complète que possible, par la masse foliée, de tout l'espace disponible. La question qu'il était très important de résoudre était de savoir si, par le fait de cette occupation maximum, les feuilles et les aiguilles étaient en plus grand nombre et travaillaient mieux que dans la futaie équienne. Le résultat est net à cet égard : la production n'est pas sensiblement modifiée par la structure spéciale de la forêt jardinée. Par contre, fait fort intéressant, cet accroissement est concentré pour le 66 % sur des tiges de plus de 37 cm. de diamètre. C'est donc le gros bois, et par conséquent le bois de valeur, qui fait preuve de la production maximum. Enfin, il est aussi intéressant de relever que l'accroissement en épaisseur est très régulier, exception faite des premières et des dernières années.

Comme on peut facilement s'y attendre, la cime elle-même est plus large et plus longue dans la forêt jardinée que dans les massifs réguliers. Son volume est donc plus élevé dans le premier cas que dans le second, ce qui se traduit par un poids de branches et de ramilles sensiblement supérieur. Par contre, le poids total de la masse foliée est presque exactement le même : les éléments assimilateurs sont donc répartis différemment, plus serrés dans la futaie régulière, plus espacés dans la forêt jardinée. Dans son ensemble, la surface foliaire n'est pas particulièrement élevée dans ces derniers peuplements.

M. Burger a enfin examiné quelques-unes des particularités physiques de bois provenant de cette parcelle d'essai du Toppwald. Ces recherches portaient spécialement sur le poids spécifique, le retrait volumétrique et la teneur en eau des bois d'épicéa et de sapin. A ce sujet, relevons simplement que, si le poids spécifique est à peu près constant pour la première de ces deux essences, il varie, par contre, beaucoup d'un sapin blanc à un autre. Cette remarque a son importance ; il faudra donc trier le bois de service de sapin suivant l'usage auquel il se prête.

Nous pouvons dire, en résumé, que ce ne sera donc plus la meilleure utilisation possible de l'espace qui devra nous inciter à user de la forêt jardinée, de préférence à la futaie régulière. Ce seront tous les autres avantages, indéniables ceux-là, qui militeront en faveur de la première de ces

deux formes de traitement. Et comme ces avantages se retrouvent aussi bien dans le jardinage concentré que dans le jardinage par pieds isolés, rien ne s'oppose à ce que l'on travaille par groupes plus ou moins homogènes. Cela aura le grand avantage d'obtenir du bois plus propre et surtout de pouvoir introduire dans la forêt jardinée les essences de lumière qui, sans cela, ne peuvent subsister ni se rajeunir. Tel est l'enseignement pratique qui découle de ce travail.

G. H. B.

Secrétariat des paysans suisses. Les prix des produits agricoles et les récoltes en 1942. — Brochure gr. in-8°, de 34 p. (Tirage à part de l'Annuaire agricole de la Suisse 1943.) Berne, 1943.

Les forestiers ont, en Suisse tout au moins, assez souvent à s'occuper de questions diverses du domaine de l'agriculture et leurs relations avec les agriculteurs sont fréquentes. Aussi bien, les questions agricoles les intéressent-elles en général. La présente publication du Secrétariat des paysans suisses leur fournit l'occasion de se documenter sur ce que furent les récoltes en 1942 et le prix des produits agricoles. Les données de ces deux facteurs sont indiquées sous forme de nombreuses tabelles, détaillées, permettant des comparaisons avec les résultats des années précédentes.

Le relèvement des prix des produits agricoles a subi en 1942 un ralentissement par rapport à 1941. Le nombre-indice total (1914 = 100) a passé de 174 à 198, s'accroissant de 14 %, tandis que l'augmentation enregistrée en 1942 par rapport à 1941 s'était montée à 22 %. Un tableau montre la marche de ces variations pour 21 catégories de produits (céréales, pommes de terre, etc., bovins, veaux, porcs, etc.). Une place est réservée au *bois*, pour lequel le nombre-indice de 1942 par rapport à 1939 a été de + 56, tandis que par rapport à 1941 il est tombé à + 15. — Par rapport à 1941, ce sont les prix des animaux de rente et de boucherie qui se sont le plus fortement accrus. Pour les deux principaux produits de la culture des champs, les céréales et les pommes de terre, la hausse des prix a atteint 10 %.

Une tabelle (p. 12, 13) qui intéressera particulièrement les forestiers est celle indiquant les prix payés aux producteurs (moyenne annuelle), dans 14 régions du pays, pour différentes catégories de *bois* (par mètre cube pris en forêt). Ce calcul a été fait pour 31 catégories diverses. Si nous choisissons, par exemple, les billons de sapin et épicéa, d'un diamètre moyen supérieur à 30 cm., nous constatons qu'en 1942 leurs prix ont varié de 48 fr. (Neuchâtel et Jura bernois) à un maximum de 64 fr. (Zurich). Le prix moyen pour l'ensemble du pays fut de 54,33 fr., tandis qu'en 1941 il se montait à 47,67 fr. Pour les bois de feu de hêtre, quartiers, franco gare ou dépôt, le prix moyen par stère est monté de 29,39 fr. (1941) à 32,30 fr.

Au sujet des récoltes en 1942, la brochure contient quelques données sur les conditions météorologiques de 1942 qui fut, d'une façon générale, pour l'agriculture suisse, une bonne année, caractérisée par des saisons bien tranchées et une tendance à la sécheresse. D'après les observations faites à Zurich, la température annuelle moyenne a atteint 8,8° C. (en 1941 : 8,3° C.; chiffre normal : 8,7° C.).

Relevons encore qu'on a enregistré, en 1942, des chutes de *grêle* extraordinairement nombreuses et violentes. Les dommages causés ont été, pour la « Société suisse d'assurance contre la grêle », les plus graves qu'elle ait eu à supporter depuis sa fondation (1880) et ils ont entraîné la dissolution de l'Assurance-grêle vaudoise. Ces deux institutions ont indemnisé 53.335 sinistres à raison de 16,3 millions de francs. (18.210 sinistres et 5,2 millions de francs en 1941.) Ce sont là chiffres impressionnants.

H. B.